

DECISION DU MAIRE

Application de nouveaux tarifs au musée Alfred-Canel

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER,

Vu l'article L.2122-22 du Code des collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°101 en date du 14 décembre 2022, portant délégation au Maire,

Considérant le développement de l'offre des produits de la boutique en vente au musée Alfred-Canel,

Considérant la possibilité de proposer à la vente de nouveaux produits en lien avec les expositions temporaires du musée et les collections permanentes,

Considérant la nécessité de fixer un prix de vente pour les catalogues en lien avec les expositions, les ouvrages et les objets pour la boutique jeunesse précités,

DECIDE, d'appliquer les tarifs suivants vendus dans la boutique du musée Alfred-Canel :

Dictionnaire universel de sciences naturelles de Charles d'Orbigny – Editions Fage : 25 €

Coffret 5 volumes des planches du dictionnaire universel de Charles d'Orbigny –

Editions Decitrepro : 40€

Cahier du musée n°6 Dictionnaire universel de sciences naturelles de Ch. D'Orbigny : 9 €

DECIDE de modifier les tarifs des objets suivants vendus dans la boutique du musée Alfred-Canel :

Elou Hedgehog : 25 €

Elou Ladybug : 20 €

Elou Crayons

: 21 €

Fait à Pont-Audemer, le 9 mai 2023

Le Maire



Alexis DARMOIS

